

<https://leplanduloup.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article19>



35, Allée Alban Vistel - 69130 Ste Foy-Lès-Lyon  
Contact: 04 72 16 70 90 / ce.0691484n@ac-lyon.fr

# Les lycées de secteur

- Orientation - Sectorisation -

Publication date: lundi 26 mars 2018

---

Copyright © Collège Le Plan du Loup - Tous droits réservés

---

## Les lycées de secteur

---

Pour l'affectation dans un établissement scolaire public du second degré, c'est le domicile qui est pris en compte et non la présence effective dans une école ou un collège.

Les secteurs de collèges et de lycées sont précisés dans le fichier "Carte scolaire second degré - Rentrée scolaire 2019 - Département du Rhône et Métropole de Lyon" disponible en téléchargement ci-dessous.

Cette base permet d'obtenir, à partir du nom de la commune, le collège et le lycée qui en dépendent.

<https://leplanduloup.etab.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/xls-bd0b9.svg>

Les élèves du Plan du Loup sont affectés, suivant l'adresse de domicile de leurs parents, dans l'un des trois lycées de secteur suivant :

– [Le Lycée Edouard Branly](#)

– [Le Lycée St Just](#)

– [Le Lycée Parc Chabrières](#)